

« Je me laissais influencer par les autres »

Lucas et Sacha, deux jeunes qui ont décroché de l'école pour des raisons différentes, ont retrouvé ensemble le chemin de l'école, grâce au SAS.

• Anne SANDRONT

Lucas a 14 ans et fréquente le service d'accrochage scolaire (SAS) à Huy depuis début octobre. « Je ne travaillais plus du tout à l'école... je faisais de plus en plus de conneries, à l'école et dans la rue. J'ai fini par me faire virer de l'école il y a cinq mois. J'ai eu une nouvelle école, mais au bout de deux semaines, on m'a renvoyé. » Lucas s'est intégré au SAS. « Actuellement, je suis le plus ancien du groupe. C'est assez différent de l'école ici : on arrive à 8 h 30, et on commence par nettoyer la maison. Parfois on bricole, on cuisine, on va aux restos du cœur... Avec le SAS de Hamut, on a fait des bricolages et on est allés à la patinoire. »

Par moments, Lucas retrouve une classe. « On travaille sur la méthode de travail, explique Yasmine Dumont, psychologue. On essaie de maintenir les acquis, mais aussi réapprendre les attitudes, comme lever son doigt pour prendre la parole. Ensuite, on réinjecte les devoirs et la matière scolaire. » « C'est différent de l'école, plus familial, constate Lucas. On a le droit de tutoyer les adultes, on mange tous ensemble... »

Lucas arrive doucement au bout de ses trois mois (hors vacances scolaires) au SAS. « J'ai compris pourquoi je faisais des bêtises, je me laissais trop influencer par les autres. » L'adolescent prépare son CEB et cherche une école. « J'ai fait un stage, tous les mardis, dans une entreprise qui travaille dans le bâtiment. Je vais peut-être aller vers ça, mais plutôt avec une formule CEFA ou IFAPME. »

C'est à l'âge de 14 ans et demi que surviennent la majorité des décrochages scolaires.

Il n'y a pas de profil type

Quatorze ans et demi, l'âge de Lucas, c'est l'âge auquel plafonne le décrochage scolaire. « Mais il n'y a pas de profil type, explique Jean-Marc Cantinaux, directeur du SAS de Huy, juste des cas particuliers, auquel on doit s'adapter. Nous n'intervenons pas un 1^{er} ligne : nous venons après le PMS, l'AMO (service d'aide en milieu ouvert). Il ne faut pas rester des semaines, voire des mois en difficulté... ni couvrir l'obligation scolaire par un certificat. Il ne faut pas croire que le problème va se régler tout seul. »

Sacha, 16 ans, a un parcours très différent. « J'ai eu des problèmes avec mon papa. Après cela, j'ai été très mal, et j'ai fait une dépression. J'ai été hospitalisé, et j'ai fugué de l'hôpital, car je n'en pouvais plus d'être

constamment entouré... »

Aujourd'hui, la jeune fille va mieux : « Je suis bien mieux ici que dans mon ancienne école, reconnaît Sacha, même si je vois encore mes copines régulièrement. L'an prochain, je voudrais aller dans une école avec une pédagogie alternative. »

« On n'a pas tous les mêmes problèmes, remarque Lucas. Mais on a généralement un point en commun : on n'aime pas trop l'école. » « On se demande pourquoi on est au SAS, dit Sacha, mais l'autre ne répond que s'il a envie. » Lucas trouve le groupe assez uni, et bienveillant : « On essaie de ne pas mettre quelqu'un à part. » Un groupe qui va et vient : le SAS hutois peut accueillir jusqu'à 14 jeunes. « J'ai encore eu cinq demandes aujourd'hui, dit le directeur. Il y a des listes d'attente depuis décembre. » ■

Il manque 300 000 euros

« Il manque 300 000 € pour solutionner la problématique des SAS en Communauté française », estime M. Cantinaux. Le Pacte d'excellence prévoit de doubler la capacité des services d'accrochage scolaire... mais il n'a encore fixé aucune échéance. En 2010, un refinancement a eu lieu sous forme de projets

pilotes, via une enveloppe globale pour les frais de fonctionnement et de personnel. Problème : le législateur n'a pas pris en compte l'ancienneté des travailleurs... et en 2017, le SAS de Tournai a dû licencier l'ensemble de son personnel, car il aurait fallu une enveloppe supplémentaire pour payer leur ancienneté.

VITE DIT

Quinze SAS Ils sont répartis sur le territoire de la Fédération Wallonie Bruxelles, plus ou moins sur le modèle des arrondissements judiciaires.

Des ASBL Les SAS sont intersectoriels, à la fois agréés par l'enseignement et la SAI (aide à la jeunesse).

Les jeunes Ils ont entre 10 et 18 ans. Les profils sont variés : exclus d'une école et ne pouvant être réinscrits ; en situation d'absentéisme (absences injustifiées), de décrochage (plus de 20 demi-jours d'absence injustifiée) ou en situation de crise au sein de l'établissement. Il peut s'agir de malaise à l'école : on peut trouver des jeunes à haut potentiel qui ne trouvent pas leur place, des ados développant une phobie scolaire, des jeunes avec des difficultés de communication...

La durée de l'accueil

La période maximale de prise en charge est de trois mois, renouvelable une fois, sans pouvoir dépasser au total six mois par année scolaire et une année sur l'ensemble de la scolarité. Une dérogation peut être demandée pour prolonger jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours si la prise en charge se termine au-delà du 30 avril. Moyennant l'accord du Ministre, la prise en charge peut satisfaire aux obligations relatives à la fréquentation scolaire.

Comment raccrocher les jeunes à l'école ?

Chaque année, 14 000 jeunes sont en décrochage scolaire en Fédération Wallonie Bruxelles, mais il n'y a que 500 places disponibles dans les services d'accrochage scolaire. « On n'est qu'un des outils, dit Jean-Marc Cantinaux, directeur du SAS de Huy, et nous ne sommes pas en 1^{er} ligne. Le SAS est un passage dans lequel on ne s'éternise pas. » Et en effet, 80 % des jeunes passés par les services réintègrent l'école. Si le SAS tente de rapprocher le jeune du milieu scolaire en lui faisant tenir un car-

net de bord proche du journal de classe et en mettant à sa disposition un casier comme à l'école, il doit parfois lui réapprendre le contact social avec d'autres jeunes. « Même s'il peut s'isoler dans la bibliothèque au besoin » précise le directeur. L'adolescent s'approprie parfois par la cuisine ou via des activités manuelles, comme construire un banc en bois, faire de la soudure. Il doit parfois réapprendre des réflexes simples, comme se doucher le matin...

Les ados ne restent pas toute la journée dans les locaux. Ils partent parfois sur chantier ou en camp de survie (spéléo et escalade), « mais pas pour les jeunes anxieux » précise le directeur.

De plus, le SAS doit gérer également l'aspect familial et social. « On reçoit les familles. Parfois, avec leur accord, on va même à leur domicile, pour voir ce qu'on peut mettre en place, car des parents ont du mal à faire comprendre les normes à la maison. Pour un jeune qui s'embête, par exemple, on cherche une maison des jeunes ou un club de sport. » ■ A.S.